

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 18 (1882)
Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

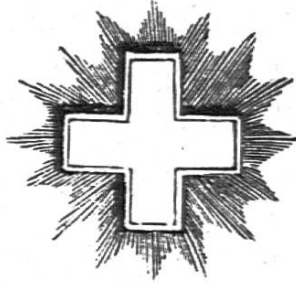
DIEU — HUMANITE — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} AOUT 1882

XVIII^e Année.

N^o 15.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Huitième congrès des instituteurs de la Suisse romande à Neuchâtel. — Monument de Pestalozzi. — L'enseignement élémentaire de la géographie. — Journal Frœbel belge. — Bibliographie. Chronique scolaire. — Partie pratique.

Huitième congrès des instituteurs de la Suisse romande à Neuchâtel.

Le mot de Congrès paraît offusquer certains correspondants de la *Gazette de Lausanne*. Que de fois cependant cette feuille ainsi que d'autres l'ont employé sans sourciller, ce nom de Congrès pour désigner des assemblées et bien moins nombreuses et bien moins importantes que celle qui vient d'avoir lieu à Neuchâtel, les 25 et 26 juillet dernier!

Nous étions là 5 à 600 hommes d'école et amis de l'éducation publique, de l'éducation populaire surtout et les questions traitées étaient de celles qui préoccupent les instituteurs de tous les degrés, soucieux de la diffusion des lumières et du développement moral.

Tous les cantons de la Suisse romande, sauf peut être le Valais, y étaient représentés et des professeurs, des directeurs ou inspecteurs d'école et des instituteurs ont pris la parole à tour

de rôle, sans compter ces citoyens éclairés qui, pour ne pas appartenir au corps enseignant, n'en portent pas moins le plus vif intérêt aux questions scolaires.

Notre dessein aujourd'hui n'est pas de dresser le procès-verbal des assemblées du 25 et 26 et de la fête elle-même. Les journaux en ont passablement parlé et, quant au récit circonstancié du Congrès, nous laissons le soin de le faire aux auteurs du rapport qui doit paraître et qui ne se fera pas trop attendre, nous l'espérons du zèle de ceux qui en sont chargés.

Nous tenons simplement à constater deux choses ; la persistance de la Suisse romande à s'affirmer sur le *terrain scolaire* et la *cordialité* des relations entre instituteurs ; cordialité qui résiste même aux divergences de vues et d'opinions que provoque l'exécution de l'article 27 qu'un membre du Conseil fédéral, M. Schenck est venu soutenir et défendre avec une extrême chaleur au banquet du 25.

Dans l'assemblée qui avait eu lieu au Temple, le matin, on ne s'était pas écarté du programme. Après une belle prière ou *invocation* de M. le pasteur DuBois, bien propre à donner un caractère élevé aux discussions, M. Roulet, directeur de l'instruction publique, avait ouvert la session en abordant résolument les *desiderata* de l'école, qu'il désire voir prendre un caractère plus pratique et même professionnel. « Les écoles de filles dit M. Roulet ont leurs leçons d'ouvrages manuels deux fois par semaine, pourquoi les garçons n'auraient-ils pas les leurs? »

Ces idées sont partagées par plusieurs des orateurs (au nombre de onze, si je ne me trompe) qui se sont fait entendre. D'autres proposent tout uniment de retrancher quelque chose au programme de l'école primaire, entre autres l'histoire générale qu'on ne peut enseigner convenablement à côté de l'histoire nationale, au point de vue éducatif surtout. Mais cette réduction n'a pas semblé rencontrer grande faveur, quoiqu'on ne l'ait pas combattue directement.

Les cours complémentaires organisés dans plusieurs cantons et auxquels les hommes d'école de ces cantons attribuent leurs succès dans les examens de recrues, sont fort goûtés d'une partie des instituteurs ; mais elles nous ont paru trouver fort peu de partisans parmi nos confrères vaudois qui estiment que si l'école primaire remplit son programme et fait en un mot son devoir, on peut se passer d'une école complémentaire.

Sur les questions relatives à l'école *secondaire* et aux *examens annuels*, c'est-à-dire à l'utilité de la première comme complé-

ment de l'instruction primaire et préparation à l'enseignement supérieur et à l'insuffisance des seconds à donner une véritable idée de l'instruction acquise, on est généralement d'accord. Les conclusions des rapporteurs sont adoptées avec quelques amendements.

Les banquets, à part la *note gaie* qui s'est fait entendre et même peut-être un peu trop le second jour, n'ont pas été la partie la moins nourrie et la moins vivante du Congrès. Preuve en sont les dix ou onze toasts qui ont été portés. De ces discours plusieurs n'étaient pas de simples effusions du cœur ou des saillies humoristiques, mais de véritables harangues historiques, pédagogiques, politiques, avec force allusions aux circonstances. La tribune a été abordée plus d'une fois avec l'intention, avouée ou non, d'exercer une véritable influence, j'allais dire une pression sur l'opinion des auditeurs. « Les applaudissements disait un jour, au *grand conseil helvétique* cet Escher de la Linth dont un orateur a évoqué le généreux et touchant souvenir « les applaudissements ne sont pas des raisons ». Non en effet et, même souvent, ils sont accordés au talent, à la position ou à la chaleur de celui qui parle, plutôt qu'à ses tendances. Mais quand il s'agit de questions graves et brûlantes, les applaudissements ont leur signification; ils trahissent les sentiments de l'assemblée ou d'une partie de l'assemblée. Et comme on a soit au banquet, soit dans les séances du matin, acclamé des idées assez opposées, on peut en conclure que sur les questions qui touchent au domaine religieux et politique, l'unanimité n'existe pas dans la société romande. Il n'en saurait être autrement au milieu de la bataille des esprits qui s'engage en ce moment dans la sphère fédérale surtout.

Toutefois, nous ne croyons pas nous faire illusion, en pensant qu'en dépit de la diversité des idées, de celle des votes qu'elle entrainera dans la question du referendum, les sentiments de solidarité et de confraternité des instituteurs romands subsistent et que les liens de la fédération romande résisteront à cette épreuve. Nous en avons pour garant l'enthousiasme qui anime par moments le corps enseignant tout entier sur le terrain du progrès, du patriotisme et de la fraternité. La *Romania*, nous en acceptons l'augure, triomphera de toutes les causes de relâchement et se maintiendra prospère, les yeux fixés sur le prochain siège de la société et du Congrès ou assemblée générale, Genève, la ville de Rousseau, de Madame Necker de Saussure, de François Naville et de tant d'illustrations pédagogiques ou autres.

Rectification importante.

Nous avons par erreur attribué à un *instituteur vaudois* dans notre dernier numéro page 213, l'article intitulé : *Moyens d'assurer la fréquentation des classes*. Cet article est dû à la plume de M. Bouyer instituteur à Montaigut-Creuse. Il est extrait des mémoires pédagogiques de cet homme d'école, qui ont reçu une récompense à l'exposition nationale de Tours.

Monument de Pestalozzi.

Monsieur le rédacteur,

Permettez-moi un mot au sujet du monument de Pestalozzi dont vous parlez dans votre numéro du 15 juillet dernier. L'idée de consacrer le souvenir du grand pédagogue et du patriote est déjà ancienne et la Suisse a droit de la revendiquer. Il y a sept ou huit ans que la ville d'Yverdon avait formé un comité à cette intention et il existait alors un fonds spécial dans ce but. Ce comité a même demandé un projet à un de nos sculpteurs les plus distingués, M. C. Iguel, qui a exécuté un modèle en terre caractéristique, modèle qui est entre les mains du comité. On n'érige une statue de bronze, chacun le sait, qu'au prix de grands sacrifices. Il n'est donc point étonnant que cette petite ville n'ait pu encore réaliser son projet. mais il y a justice à reconnaître qu'elle a eu la première l'initiative de cette idée et longtemps avant l'étranger.

Marin, juillet 1882.

A. BACHELIN.

P. S. Notre intention était de dire ce que M. Bachelin affirme dans ses lignes avec plus d'autorité que nous ne pouvions le faire. Il n'y a évidemment en Suisse que deux endroits, Berthoud et Yverdon, qui peuvent prétendre à l'honneur d'être le siège d'un monument érigé à Pestalozzi et Yverdon ayant pris l'initiative de l'exécution d'un monument, la préférence doit évidemment être accordée à cette ville qui a vu d'ailleurs s'épanouir la renommée du grand éducateur, commencée à Berthoud.

A. DAGUET.

L'enseignement élémentaire de la géographie.

(Traduit de l'allemand.)

Les plus grandes difficultés qu'offrait l'enseignement de la géographie dans les écoles élémentaires ont été surmontées par l'introduction de l'étude ou connaissance du lieu natal ou de la *Heimathkunde*, comme base de cet enseignement. C'est par cette étude du lieu natal que l'enfant arrive à se faire une idée par sa propre vue des principales configurations des lieux, des accidents de terrain, des formes orographiques et hydrographiques de son lieu natal. Ce qui ne lui était connu auparavant que par de sèches définitions et lui paraissait si difficile à retenir, lui est révélé maintenant par l'observation directe, par les sens dont l'esprit recueille les impressions. C'est là une méthode qui occupe les sens en exer-

çant la pensée pour le plus grand profit de l'enseignement de la géographie et du développement intellectuel.

Les formes en relief les plus simples, comme les collines, les montagnes, les plaines, les vallées peuvent se trouver dans presque toutes les localités. L'instituteur n'a dans ce cas qu'à attirer l'attention des élèves sur les particularités les plus saillantes du sol, et ces formes diverses qu'il a sans cesse devant les yeux se gravent aisément dans l'intelligence de la jeunesse. De là pour l'instituteur des termes de comparaison précieux et même indispensables pour l'enseignement de la *science de la terre et de ses habitants*.

La nécessité de ces termes de comparaison ressort des exemples suivants. Dans beaucoup de manuels, les cimes les plus élevées des Alpes sont indiquées en pieds ou mètres; le point culminant des Alpes est évalué à 14,700 pieds de Paris. Il est déjà malaisé de se faire une idée de ces diverses altitudes, parce que la plupart des hommes n'ont qu'une idée approximative de la hauteur du clocher de l'église de Vienne. La circonstance que la hauteur du Mont-Blanc n'est indiquée dans la plupart des manuels qu'en pieds de Paris pendant que pour d'autres hauteurs on se sert de mesures différentes, nous porte à conclure que les auteurs de ces manuels, alors même qu'ils seraient d'excellents géographes, ne se font pas eux-mêmes une idée bien nette de ces altitudes, autrement on aurait pris la peine d'adopter une mesure commune.

Dans l'enseignement élémentaire, il est à désirer qu'on ne fasse pas étalage de chiffres, et on trouvera une compensation à cette réduction dans l'intuition. Si l'on ne doit pas multiplier les chiffres, c'est qu'ils ne portent pas dans l'esprit une claire et précise conception des choses et n'en donnent que des idées vagues au lieu de notions exactes. C'est aussi parce qu'ils chargent la mémoire des élèves et qu'ils n'ont d'utilité qu'en excitant l'esprit par la comparaison. Mais nous croyons qu'il y a un autre moyen d'arriver à une connaissance plus précise des altitudes et d'occuper en même temps toutes les facultés de l'âme et non le simple entendement, comme le font les chiffres : ce moyen consiste dans la comparaison des accidents du terrain les uns avec les autres; car même les terrains les plus plats offrent des inégalités qui se laissent déterminer par les cours d'eau; mais il faut y rendre les élèves attentifs. Naturellement dans les pays de montagnes, ces différences sont bien plus saillantes et partant plus aisées à faire remarquer aux élèves. Il suit de là que les promenades des jeunes gens avec leurs maîtres sont aussi nécessaires que les excursions des étudiants avec leurs professeurs.

Le langage des cartes des pays n'étant pas clair pour les enfants à leurs débuts dans l'étude de la géographie, il faut commencer par des représentations partielles du terrain, mais sur une aussi grande échelle que possible pour se rapprocher de la nature. C'est ainsi que des représentations photographiques des Alpes rendraient de grands services, moyennant qu'elles soient bien exécutées et choisies avec soin d'après les principes de la pédagogie.

Ce mode de procéder aurait autrement de valeur que celui qui consiste

à dire à l'élève : « La montagne A, dans le Tyrol, à 4000 m. de hauteur et la ville B, un million d'habitants. » (1)

Journal Frœbel belge.

La presse pédagogique de la Belgique vient de s'accroître d'une nouvelle feuille dont le rédacteur en chef est M. Eugène Tedesco, secrétaire de la commission chargée par le gouvernement d'introduire le système Frœbel dans les écoles. Dans le numéro de cette feuille qui nous a été envoyé, nous voyons avec plaisir la signature de M. Wynen-Bierque, inspecteur d'écoles à Malines, et dont le souvenir est resté aux instituteurs qui ont pris part à notre premier congrès en 1866.

Dans les articles de M. Wynen, nous avons remarqué celui qu'il a intitulé : *Les moyens du frœbelisme*, et où il cherche à faire ressortir la différence du système de Frœbel d'avec celui de Basedow qu'aucuns lui donnent pour précurseur ou devancier. Mais dans son parallèle, M. Wynen se laisse un peu trop emporter par son enthousiasme. Il oublie que Basedow, malgré tous ses défauts, a été un *grand excitateur des intelligences* et un promoteur des méthodes. Or, comme le plus grand mal, M. Wynen le reconnaît, c'est la somnolence, il faut avouer qu'on ne sommeillait pas au *Philanthropinum*. Rousseau n'a eu en vue qu'un élève imaginaire.

Le style du *Journal Frœbel* est quelque peu germanique, comme dans les phrases suivantes : « A Weimar, les festivités ont été marquantes ; la montre de la forme, du nombre, l'établissement du fondateur. » Le respect de la langue française est une des premières conditions de la didactique. La Suisse, comme la Belgique, doit se tenir en garde contre une terminologie barbare. Il ne faut pas que, sous prétexte de pédagogie allemande, on nous inonde de locutions tudesques.

BIBLIOGRAPHIE

DIVERTISSEMENTS GYMNASTIQUES DE L'ENFANCE, jeux et rondes pour les écoles, les jardins d'enfants, les salles d'asile et les familles, par F. Allemand, instituteur à l'école-modèle de Porrentruy. — Lausanne, chez Imer et Payot, 1882, 95 pages.

Comme le dit l'auteur dans l'avant-propos, il a cherché à réunir dans ce livre les jeux et les exercices gymnastiques les plus appropriés aux élèves des écoles enfantines et élémentaires. Il a pensé à leurs récréations, à leurs promenades, aux fêtes scolaires. Tout en songeant beaucoup aux plus petits, M. Allemand n'a pas oublié les écoliers plus avancés. La première partie contient des jeux et des exercices accompagnés de chants. Marches, rondes et jeux d'imitation, des jeux d'action, pénitences pour les gages et quelques énigmes, tout cela se trouve dans

(1) Cet article est emprunté aux *Freie pædagogische Blätter* de Vienne et porte la signature de Jean Freiberger.

ce joli volume d'une exécution soignée et qui fait honneur aux éditeurs. On ne peut que louer l'esprit dans lequel est composé cet ouvrage.

LES CARTES SCOLAIRES de *Randegger*, à Winterthour.

Depuis longtemps les instituteurs de la Suisse se plaignaient d'un côté de l'exiguité des cartes destinées aux élèves et de l'autre de la masse de détails qu'elles contenaient. D'accord avec des pédagogues connus, les éditeurs Wurster et Randegger ont cherché à obvier à ce double inconvénient et ont jugé à propos de dresser trois cartes, dont l'une avec les cantons en couleurs diverses; une autre, coloriée également, mais où la configuration des cantons est mise en saillie, et enfin une troisième carte oro-hydrographique, c'est-à-dire faisant ressortir les montagnes et les eaux.

Ces cartes sont tracées sur papier japonais, qui rend superflu l'entoilage des cartes.

Ces cartes, faites avec un talent et un soin remarquables, méritent un accueil d'autant plus favorable au sein des écoles qu'elles sont à un bon marché étonnant. Ainsi, la carte A, avec les cantons coloriés, 35 cent.: la seconde carte et la carte oro-hydrographique, 70 centimes.

GUIDE PRATIQUE POUR LA PRÉPARATION AUX EXAMENS DE RECRUES. —

Bulle 1882, Aekermann, 47 pages, accompagné d'une *carte des eaux de la Suisse*, d'après Randegger.

Cet opuscule, recommandé par la Direction de l'instruction publique, est destiné à faciliter l'examen aux recrues. Il est modelé sur le guide du même genre publié à Berne. Nous avons peu de foi, pour notre part, dans ces sortes de manuels qui sentent la serre chaude et la machine à vapeur. Nous recevrons, avec beaucoup d'intérêt les observations contraires ou favorables des instituteurs sur la valeur de ces livrets. En tout cas, il est une des choses contenues dans cet opuscule dont nous avons de la peine à comprendre l'opportunité du reste : ce sont *cinq compositions de recrues mal rédigées*.

RAPPORT SUR LE GYMNASSE DE BALE POUR 1881-82 (*Berricht über das Gymnasium in Basel*). — Imprimerie de l'université, 24 pages in 4°.

« Le Gymnase doit donner aux élèves une culture générale, *humanistique* et les préparer aux études académiques. » C'est ainsi que débute le rapport de M. F. Burckhardt, recteur du Gymnase, auquel sont attachés à divers titres trente maîtres. Le français y est enseigné par M. Bertholet et M. Soldan. La grammaire d'Eugène Borel de Neuchâtel y est en usage, avec la *Chrestomathie* de Vinet et celle de Pløetz, qu'il serait temps de remplacer par le premier, réédité par Rambert. Le nombre des élèves du Gymnase s'élève à 351, dont 221 de Bâle-Ville, 73 du reste de la Suisse, 52 étrangers et seulement 5 de la campagne bâloise.

COLLÈGE DE LA CHAUX-DE-FONDS 1881-82, 63 pages. — Imprimerie du *National suisse*.

Ce compte-rendu n'est guère susceptible d'analyses; il renferme trop de détails, et il faudrait les citer tous. Mais, au soin avec lequel il est fait, on comprend l'importance que la Chaux-de-Fonds met à ses écoles, à ses établissements scientifiques et artistiques. On voit aussi combien l'éducation morale de la jeunesse occupe la commission d'éducation et les chefs des écoles primaires et industrielles.

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC POUR L'ANNÉE 1880-81. — Québec, chez Langlois, 1882. 341 pages grand octavo.

Rapport du surintendant au lieutenant-gouverneur de la province: rapports des inspecteurs d'écoles des arrondissements catholiques et protestants ou mixtes en religion. On voit par ces rapports que l'instruction publique laisse beaucoup à désirer dans le Canada quant à la nature des études, des programmes et d'une certaine uniformité; les conditions sont trop différentes. Des diplômes de première classe sont accordés aux instituteurs qui font de bons livres. Quelques dames religieuses et les curés de certaines contrées se distinguent par leur zèle et leur capacité. Le peuple canadien étant un peuple agricole, on a introduit dans les écoles un catéchisme agricole signé de La Rue. — Je ne crois pas trop à l'efficacité d'un enseignement de ce genre dans un domaine aussi pratique et manuel que l'agriculture. On est revenu de l'habitude de tout faire apprendre par cœur. La distribution des prix est en usage dans le pays: on donne des livres. Beaucoup de localités n'ont pas de locaux scolaires à elles: elles sont réduites à louer des maisons. Dans plusieurs parties du pays, les écoles se ferment, manque de fonds. Au langage des 34 inspecteurs d'écoles, on voit qu'il y a parmi eux bien des hommes compétents, capables, maniant la langue française avec correction et même élégance. C'est bien le français d'aujourd'hui et non celui du siècle de Louis XIV qu'écrivent ces messieurs.

Outre les écoles primaires, il y a des écoles de commerce et des arts, des collèges, voire des académies de garçons et de filles comme aux Etats-Unis, où on appelle ainsi des établissements bien différents. Mais n'en médisons pas trop; on donne bien chez nous le nom de collèges aux écoles inférieures pourvues d'un bâtiment de quelque apparence.

Les écoles normales ne sont pas oubliées dans le rapport; il y en a trois avec des écoles-annexes d'application. Le rapport du principal de l'école normale de Québec, rédigé par M. Lagacé, porte la marque d'un esprit excessif. En voici un spécimen: *Une femme sans éducation religieuse et morale est un monstre*. Or, par éducation religieuse et morale, M. Lagacé ne vise que celle des Ursulines. Les ouvrages distribués en prix portent aussi en général un cachet très confessionnel et clérical.

Il est question, dans le rapport, de l'école polytechnique de Montréal mais on ne peut s'en faire une idée exacte par le dit opuscule. Constatons

que plusieurs élèves sortis sont employés comme ingénieurs civils, d'autres comme arpenteurs. L'un a été admis à l'école centrale des arts et métiers de Paris.

A. DAGUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Le *Journal d'Utilité publique* de ce canton a ouvert un concours destiné à provoquer un examen sérieux du projet Schenk. M. Favrod-Conne, répondant à un appel, estime que cette loi est la tentative la plus audacieuse qui ait été faite pour détruire le caractère cantonal et enlever aux cantons la principale attribution de leur souveraineté. Il croit que la loi fédérale, si elle est acceptée, rendra la vie dure aux secrétaires fédéraux. Les pères de famille se révolteront. Les forcera-t-on d'envoyer leurs enfants à une école dont les principes sont opposés à leurs convictions? Ce serait faire, dit M. Favrod-Conne, les Louis XIV au petit pied.

Les manuscrits traitant la question, qui n'est qu'effleurée, devront être envoyés à M. Lochmann, avant le 30 septembre 1882. Le jury dispose de 300 fr.

FRIBOURG. — M. Raphaël Horner, l'ancien professeur (directeur en réalité) de l'École normale d'Hauterive, a été appelé aux fonctions de recteur du Collège Saint-Michel. Cette nomination est un nouvel indice de l'esprit qui règne en Nuithonie.

BERNE. — La Direction de l'instruction publique a envoyé aux commissions d'écoles une circulaire relative aux absences, à l'instruction religieuse, à l'école d'été, au registre d'école, au livret scolaire, à la gymnastique et aux futures recrues. Pour le premier point, application sérieuse de la loi; pour le deuxième, deux demi-jours par semaine au maximum; l'école d'été sera portée à 18 semaines pour les trois premières années. Un nouveau registre d'école est introduit, ainsi qu'un livret Antenen. Il sera dressé une liste des jeunes gens astreints à l'examen de recrues en indiquant les leçons suivies.

Jura bernois. — Le 27 mai a eu lieu à Cortébert l'assemblée du synode de cercle. M. le colonel Ami Girard a parlé de l'épargne scolaire, ainsi que MM. Joray et Ferrier; M. Renk, régent à Orvin, s'est occupé du développement physique des enfants à l'école. On constate que la Direction de l'éducation n'a pas voulu recommander la pétition demandant que le service militaire fût facultatif, bien qu'appuyée par un grand nombre de cercles du Jura et de l'ancien canton. M. Gylam plaidera cette cause au congrès de Frauenfeld. M. Blandenier propose de se plaindre de la non-insertion complète d'une rectification envoyée à l'*Educateur*. Cette proposition est adoptée. (1)

En parlant de la non-réélection de M. Friche à la direction de l'école normale, bien qu'elle fût demandée par 150 instituteurs, le correspondant

(1) Si M. Blandenier s'était plaint directement à la rédaction, on lui aurait donné une explication du fait.

jurassien du *Berner Schulblatt* fait observer que ce directeur d'école a eu le tort de vouloir la fusion complète des programmes et méthodes de l'ancien canton et du nouveau dans le sens de la germanisation.

SCHAFFHOUSE. — Dans une conférence nombreuse, M. le Dr Nuesch, chef d'institution et président de la réunion, a montré que l'école n'avait pas seulement pour mission de donner des connaissances à l'élève, mais d'en faire un homme capable, *de concert avec les parents*. M. le professeur Céri veut faire l'éducation de la jeunesse par la poésie; c'est ainsi que se cultivent le sentiment et l'imagination. M. Ritzmann parle de la myopie et demande qu'on allège les programmes de la surcharge.

APPENZELL (*Rh.-Ext.*) — Quatre-vingts instituteurs, réunis à Hérissau en conférence annuelle sous la présidence de M. Fuhrer, maître à l'école réelle, ont entendu ce dernier saluer l'apparition d'un secrétaire fédéral de l'éducation publique en Suisse. « J'espère que l'opposition ne tuera pas l'Hercule au berceau. A un pays il faut une armée et une éducation unique. »

ST-GALL. — Un riche paysan des Rhodes-Extérieures d'Appenzell se plaignait que son fils eût maigri et diminué de sept livres à l'école de recrues à St-Gall. « Il n'y a rien là d'étonnant, lui répondit un bourgeois de St-Gall auquel s'adressait le plaignant, attendu que les recrues doivent se laver tous les jours. »

TESSIN. — La loi scolaire du 4 mai dernier consacre la disposition suivante (art. 238) :

« Dans le but d'encourager la société de secours mutuels parmi les instituteurs, l'Etat lui fait une allocation de 1000 fr., à la condition que le Conseil d'Etat ait un représentant dans la direction et que la société rende compte chaque année au Conseil d'Etat de sa gestion. La société sera tenue également de soumettre au gouvernement toute modification relative aux statuts et devra s'abstenir de toute manifestation politique. »

Ces dispositions sont blâmées avec raison par l'*Educateur* du 15 juillet, qui dit que 1° la société n'eût jamais accepté un subside de l'Etat, si elle eût prévu qu'on ferait de cette allocation un instrument de domination sur une société privée; 2° qu'il n'a jamais été fait acte de politique ou qui en eût l'apparence dans la société.

ESPAGNE. — Le règlement de l'association générale ou fédérative de maîtres de l'enseignement primaire en date du 13 juin 1881 qui nous est parvenu, il y a quelque temps, est en 157 articles. Fraternité, moralité et accomplissement exact des lois du pays, tel est le premier et triple but de l'association.

L'art. 2 assigne encore pour mission à la société de contribuer à assurer aux instituteurs, professeurs d'école normale, etc., l'acquittement régulier et si possible l'augmentation de leur traitement.

Les deux sexes sont admis dans la société. Il y a une junte ou com-

mission centrale à Madrid. Chaque province et chaque district a la sienne.

L'assemblée générale comptait près de 500 délégués sous la présidence de M. Eusèbe Aguilera, directeur de la *Réforme de l'enseignement*, à Madrid.

— Le congrès pédagogique de Madrid a vu se produire la tendance à la laïcisation de l'école. L'éloquent Castelar lui-même, tout en parlant avec un enthousiasme attendri de Jésus et de sa mère au Golgotha, a conclu en faveur de l'école laïque; mais il n'a réussi à convertir ni le rédacteur du *Magisterio español*, qui a succédé à M. Emile Ruiz de Salazar et qui a nom Carlos Soler y Arquès, ni la majorité des assistants. M. Soler ne voit qu'un rationalisme impie dans les efforts qui se font pour *déchristianiser* l'école. Et de fait, un journal qui se publie en Catalogne sous le titre des *Deshérités*, dit crument que le laïcisme a pour but la propagation du matérialisme et de l'athéisme.

FRANCE. — M. Bardoux qui a été ministre de l'instruction de la République publie dans les *Débats* un article fort remarquable en faveur de la liberté de conscience méconnue par la réaction matérialiste du jour. Voici les paroles de M. Bardoux :

La réaction contre la foi religieuse prend partout de telles proportions, que c'est à la défense du droit des croyants qu'il faut courir. La laïcité et la sécularisation de la société n'ont en effet rien à voir dans plusieurs des résolutions votées par la Chambre des députés. Le plus haut degré de philosophie n'est pas de penser de telle ou telle façon, c'est de respecter la conscience religieuse d'autrui, sous quelque forme qu'elle se présente : israélite, musulman, catholique, protestant, quiconque vit sur la terre de France, a droit au respect et à l'observance de ses pratiques, et toute atteinte, même indirecte, qui leur est portée est contraire à l'absolue justice et est un argument invoqué contre la République.

Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, on ne comprend pas que la présence d'un emblème religieux dans les écoles, les prétoires et les salles d'assises ait pu être considérée comme une contrainte vis-à-vis des athées, ou comme la reconnaissance d'un culte d'Etat.

De même que la société française ne devint pas cléricale, lorsqu'après le Concordat, on plaça, sous le Consulat, au fond des chambres où se rend la justice, l'image du Christ, de même son enlèvement qui vient d'être prescrit ne donne pas un caractère plus laïque à notre législation et à notre magistrature. On affligera dans ce pays des âmes religieuses, on prêtera à des critiques passionnées, on s'aliénera la clientèle catholique.

AUTRICHE. — Une société s'est formée à Vienne sous le nom de *Comenius* (société de Komensky) dont le but est de fonder des écoles *czèches*. Elle a obtenu l'autorisation de l'Etat d'en établir dans la Haute et Basse Autriche.

Les instituteurs de Währing ont éprouvé une cruelle déception. La commission de la commune de cette localité avait accordé une augmentation considérable de traitement. Mais ils apprirent bientôt que le nouveau conseil communal avait écarté cette décision.

PARTIE PRATIQUE

Travaux écrits des examens de la Chaux-de-Fonds.

(Nous avons donné la dictée et les problèmes des 1^{res} classes dans le numéro précédent)

2^{mes} classes.

UNE TEMPÊTE.

L'horizon se chargeait au loin de vapeurs ardentes et sombres; le soleil au zénith commençait à pâlir; la surface des eaux, unie et sans mouvement, se couvrait de couleurs lugubres dont les teintes variaient sans cesse; la tempête était imminente. Déjà le ciel n'offrait à nos yeux qu'une voûte ténébreuse qui s'appesantissait sur la terre. Toute la nature était dans l'attente, dans un état d'inquiétude qui se communiquait jusqu'au fond de nos âmes. Nous cherchâmes un asile, d'où nous vîmes bientôt la foudre briser à coups redoublés cette barrière de ténèbres qui était suspendue sur nos têtes; puis, des nuages épais accourent par masses, roulent dans les airs et se précipitent en torrents sur la terre: les vents déchainés fondent sur la mer qui s'entr'ouvre et la bouleversent dans ses abîmes. Le tonnerre, les vents, les flots, les antres, les montagnes, tout grondait, et de tous ces bruits réunis, il se formait un fracas épouvantable qui semblait annoncer la dissolution de l'univers et le retour du chaos. L'aquilon redoubla ses efforts et chassa l'orage. Nous le suivîmes des yeux, nous l'entendîmes mugir dans le lointain; le ciel brilla d'une clarté plus pure, la houle s'apaisa, et cette mer, dont les vagues écumantes s'élevaient tout à l'heure jusqu'aux cieux, traîna à peine ses flots jusque sur le rivage.

1. Un aubergiste achète $\left\{ \begin{array}{l} 6 \\ 7 \end{array} \right.$ pièces de vin de $\left\{ \begin{array}{l} 285 \\ 272 \end{array} \right.$ l. chacune au prix de fr. $\left\{ \begin{array}{l} 0,45 \\ 0,40 \end{array} \right.$ le litre, non compris les frais de transport, qui s'élèvent à fr. $\left\{ \begin{array}{l} 30 \\ 36 \end{array} \right.$

Après avoir ajouté $\left\{ \begin{array}{l} 28 \\ 25 \end{array} \right.$ l. d'eau par pièce, il a revendu le tout à raison de fr. $\left\{ \begin{array}{l} 0,42 \\ 0,35 \end{array} \right.$ le litre. Quel est son gain ou sa perte? — Réponse : fr. $\left\{ \begin{array}{l} 10,74 \\ 69,95 \end{array} \right.$ de perte.

2. Un ouvrier ferait seul un ouvrage en $\left\{ \begin{array}{l} 2 \\ 7 \end{array} \right\} \frac{1}{2}$ jours: un second le ferait en $\left\{ \begin{array}{l} 3 \\ 8 \end{array} \right\} \frac{1}{3}$ jours, et un troisième en $\left\{ \begin{array}{l} 5 \\ 12 \end{array} \right\} \frac{1}{2}$ jours. En combien de temps ces trois ouvriers feront-ils l'ouvrage s'ils travaillent ensemble? — Réponse : $\left\{ \begin{array}{l} 1 \\ 3 \end{array} \right\} \frac{1}{9}$ jours.

3. Un vase plein d'eau pèse $\left\{ \begin{array}{l} 575 \\ 525 \end{array} \right.$ kg. Le poids de ce vase vide étant de $\left\{ \begin{array}{l} 7 \\ 2 \end{array} \right\} \frac{1}{2}$ hg., on demande en litres la capacité du vase. — Réponse : l. $\left\{ \begin{array}{l} 6 \\ 5 \end{array} \right.$

3^{mes} classes.

LES DÉFAUTS DES ENFANTS.

Les défauts qui sont le plus souvent remarqués chez les enfants s'appellent la négligence et l'ignorance. Il leur importe peu que leurs vêtements soient en désordre, leurs souliers couverts de boue, leur pantalon déchiré, leur habit taché, leurs mains noircies d'encre; ils ne prennent soin ni d'eux-mêmes, ni des objets qui leur appartiennent; ils ne réfléchissent pas que cette insouciance et cette indifférence les exposent à des maladies sinon dangereuses, du moins désagréables et qui peuvent être transmises à d'autres personnes. En négligeant ainsi les devoirs qu'imposent la santé et la société, ces enfants sont fautifs; mais leur culpabilité est plus grande encore quand ils ne font pas ce qu'ils devraient pour développer leur intelligence et acquérir des connaissances. Ils sont alors embarrassés lorsqu'on les interroge sur les choses les plus communes; ils apprennent mal le sens et l'orthographe des mots, et ils savent à peine comment s'écrivent des termes aussi connus que théière, bibliothèque, concierge, préfecture, velours, cadenas, certificat, teinturier, syllabaire, discipline. S'ils ne se hâtent de se mettre à l'œuvre, ils resteront ignorants toute leur vie.

1. Un ouvrier dépense fr. 2,75 par jour pour vivre; il travaille 25 jours par mois. Au bout de l'année il lui reste fr. 196,25. Combien gagne-t-il par jour de travail? — Réponse : fr. 4.

2. Un particulier qui a un champ de 120 m. de long sur 85 de large le fait entourer d'une haie de petits sapins. Les sapins lui coûtent fr. 10 le mille, et il en emploie 6 par mètre et donne à l'ouvrier qui fait ce travail fr. 0,50 par décamètre. Combien lui coûte cette haie? — Rép. : fr. 45,10.

3. J'achète 18^m,60 de soie à fr. 9,90 le mètre; mais le mètre avec lequel on a mesuré est trop court de 0^m,01. Quelle est la perte que je subis en étoffe et en argent? — Réponse : 1^o 0^m,186; 2^o fr. 1,8414.

4^{mes} classes.

UN GRAND MUSICIEN.

Crains Dieu, fais le bien, ne redoute personne : telle fut la règle de conduite d'un enfant qui, par sa sagesse, sa piété, ses talents et sa persévérance, parvint à de hautes destinées. Fils d'un pauvre charron des environs de Vienne, il naquit au siècle dernier, passa sa jeunesse dans l'indigence, apprit la musique et devint domestique chez un maître de chant peu patient et dont il eut beaucoup à souffrir. Quand il fut plus instruit, il jouit de la protection d'un grand de la cour; il voyagea en Europe; on le reçut à Londres avec enthousiasme et il y fit fortune. Cet homme laborieux et infatigable s'appelait Joseph Haydn; il mourut en 1809.

NB. — Ecrire au tableau le nom de Haydn.

1. Nous sommes à 35,783,912 lieues du soleil, qui nous envoie sa lumière en 493 secondes. Combien la lumière parcourt-elle de lieues par seconde? — Réponse : 72,584.

2. On mélange 96 l. de vin à fr. 0,50 le litre avec 123 l. à fr. 0,60 le litre. Si l'on vend fr. 0,65 le litre du mélange, combien gagne-t-on? — Réponse : fr. 20,55.

3. Une personne gagne fr. 6,50 par jour de travail; elle dépense chaque jour, y compris le dimanche, fr. 4,25 pour son entretien. Combien lui reste-t-il au bout de douze semaines si elle a placé fr. 60 à la caisse d'épargne? — *Réponse* : fr. 51.

5^{mes} classes.

LES ÉLÈVES LABORIEUX.

Dans les collèges, les enfants ont des leçons de grammaire française, de géographie, d'arithmétique. Les élèves laborieux sont réguliers et ponctuels; ils apportent la plume, le crayon, la règle, les cahiers et les livres que l'instituteur demande; ils écoutent avec attention la leçon. Le samedi après midi ils étudient leurs tâches pour le lundi, et ils font des jeux avec leurs camarades. Le jour des promotions, ils recueillent les fruits de leurs travaux quotidiens; la joie de leurs chers parents les encourage à toujours bien faire, et ils continueront à travailler avec zèle.

1. $5034 - 3456 = (1578)?$

2. $7892 \times 35 = (276220)?$

3. Dans les 5^{mes} classes primaires, il y avait au mois d'août 47, 51, 49, 50 et 48 élèves. Il y en a maintenant 45, 49, 44, 47 et 46. Combien d'élèves ont quitté les 5^{mes} pendant l'année? — *Réponse* : 14.

4. Je travaille six heures par jour, et pendant le mois d'avril, qui a 30 jours, j'ai travaillé tous les jours, sauf les quatre dimanches et deux jours où j'ai été malade. Pendant combien d'heures ai-je travaillé dans ce mois? — *Réponse* : 144.

5. Un homme dort chaque jour de 10 heures du soir à 6 heures du matin. Au bout de deux ans, combien d'heures a-t-il dormi? — *Réponse* : 5840.

NB. Faire épeler la donnée des problèmes.

6^{mes} classes.

NOTRE PETIT CHIEN.

Notre petit chien est bien joli; il a le corps noir, les oreilles jaunes, le nez rosé, les yeux bruns; les dents blanches. Pour sa nourriture, nous lui donnons du pain dans du lait, de la soupe, mais pas de viande; la viande, c'est mauvais pour les petits chiens. Quand maman me le permet, je crie : Bijou, Bijou! c'est son nom, il arrive joyeux, il fait le beau, et je lui donne un ou deux morceaux de sucre.

1. $34 + 459 + 6 + 78 = (577).$

2. $432 - 234 = (198).$

3. Lundi, j'ai travaillé 3 heures; mardi, 4; mercredi, 2; jeudi, 5; vendredi, 1 et samedi 3 heures. Pendant combien d'heures ai-je travaillé cette semaine? — *Réponse* : 18.

4. Mon père a acheté une forêt de 1850 arbres; combien en reste-t-il s'il en a coupé 275? — *Réponse* : 1575.

5. J'ai lu deux livres : l'un a 154 pages; l'autre en a 26 de moins. Combien de pages ai-je lues en tout? — *Réponse* : 282.

NB. Faire épeler les données des problèmes.

DICTÉE DONNÉE AUX EXAMENS DU LOCLE.

Supérieure apprenties.

La main du temps, ni même celle des hommes, qui ont ravagé tous les monuments de l'antiquité, n'ont rien pu jusqu'ici contre les pyramides. La solidité de leur construction, l'énormité de leur masse, les ont garanties de toute atteinte et semblent leur assurer une durée éternelle. Les voyageurs en parlent tous avec une admiration, un enthousiasme même qui n'est point exagéré. On commence à apercevoir ces montagnes factices de dix à dix lieues et demie; on n'en est qu'à une lieue qu'on croit être à leur pied. Je les ai vues, et rien ne peut exprimer la diversité des sensations que j'ai ressenties: la hauteur de leur sommet, l'ampleur de leur surface, le poids de leur masse, la mémoire des temps qu'elles ont laissés passer, le calcul des efforts cyclopéens qu'elles ont coûtés, tout impressionne vivement les voyageurs. Mais ces premiers transports de respect et de terreur sont bientôt remplacés par de tout autres sentiments: on s'afflige à l'idée que pour édifier un seul de ces vains tombeaux, il a fallu harceler pendant vingt ans une nation tout entière, l'accabler d'injustices et de vexations; on s'indigne contre l'extravagance de ces despotes égyptiens dont les labyrinthes, les pyramides attestent la cruauté, quelque civilisés que fussent d'ailleurs ces premiers architectes du monde païen.

PRONONCIATION DE QUELQUES MOTS USUELS

(Question posée dans le n° 6).

Blasé, écraser (*a grave*); Arras, Madras (*l's se prononce*); bataille (*a médial grave*); médaille (*a bref*); accabler (*a médial grave*); voilà, déjà (*a bref*); marc d'argent (*c, insonore*): un quidam (*comme si on écrivait quidan*); nenni, couenne (*e a le son d'un u bref*); empoigner (*l'i est nul comme dans oignon, moignon*); la manne du désert (*a grave*); une manne pleine de linge (*a bref*); frêt (*t sonore et e moyen*); legs (*gs ne sonnent pas*); fouet (*fouâ, mais depuis quelques années on prononce ce mot plutôt comme jouet*); un enfant gai (*gué*); longer le quai (*qué*): je sais, tu sais, il sait (*comme s'il y avait e fermé*); bienfaisance (*ai = e muet*); faisan, faisandé (*l'usage veut qu'on prononce également comme un e muet*); l'hôtel du Grand-Cerf (*l'f se prononce*); Aix (*Aisse*); Metz (*Messe*); désir (*e fermé*); Fez (*le z se fait entendre*); Œdipe (*Édipe*); j'ai (*jé*); garde le souvenir de ce que je te recommande (*s'il y a dans une phrase trois, quatre, cinq ou six syllabes muettes, on élide la 2^e, la 4^e et la 6^e; il faudrait donc dire: garde l'souvenir de c'que j'te r'commande*); il faut que je le fasse (*il faut que j'le fasse*); mœurs (*eu bref et la lettre s se prononce*); neutre (*eu long*); le bœuf gras (*le beu gras*).

(D'après Alfred CAUVET.)

M. A. Robadey, instituteur à Bulle, a donné, sauf pour deux ou trois mots, les mêmes réponses que M. Cauvet. Le même instituteur nous a fait parvenir la solution parfaitement juste du problème n° 1 inséré dans l'*Educateur* du 1^{er} juin et dicté aux examens d'Etat de ce printemps à

Neuchâtel, problème résolu par les élèves suivants : Uldry, Louis, 14 ans et demi; Python, Léonce, 14 ans; Dupasquier, Louis, 14 ans et demi. Merci au maître et un bravo pour les élèves!

VARIÉTÉ.

Les vers suivants, indépendamment de la pensée si juste qu'ils expriment, peuvent servir tout à la fois d'exercice de mémoire et de prononciation, surtout pour les phrases interrogatives; nous les donnons à ce double titre :

Question d'enfant.

Père, qui passe le plus vite?
Est-ce la fleur? Est-ce le vent?
Est-ce l'étoile qui gravite
Et s'enflamme en sillon mouvant?
Est-ce la nue ou la fumée?
L'hirondelle sifflant dans l'air?
La fusée en gerbe allumée?
Est-ce la foudre? Est-ce l'éclair?
Le torrent? L'ardente avalanche?
Le plomb rapide et meurtrier?
Le brick gonflant son aile blanche?
L'homme penché sur l'étrier?
Le sable arraché de la grève?
La frêle bulle de savon?
Le fil de la Vierge? Le rêve?
La feuille morte, le ballon?
— Mon fils, que l'avenir t'évite
Ce savoir doux et douloureux!
Non, ce qui passe le plus vite,
Enfant, ce sont les jours heureux!

Vicomte de GÈRES.

Aux orateurs du Congrès scolaire de Neuchâtel.

Nous rappelons notre circulaire du 29 juillet à MM. les orateurs du Congrès scolaire, en les priant de bien vouloir envoyer leurs discours, toasts, etc., au soussigné, rédacteur du compte-rendu. Merci à ceux qui l'ont déjà fait.

A. BIOLLEY.

AVIS

Le présent numéro a été retardé par suite de circonstances majeures.

Le Comité directeur.